



## notice de la déclaration de ressources cmu – protection complémentaire- renouvellement des droits

Si vous n'avez pas eu de ressources pendant la période de référence, cochez la case correspondante. Dans ce cas, la déclaration de ressources n'est pas à remplir, complétez uniquement la déclaration sur l'honneur au bas du document.

Pour la période de référence, indiquez les 12 mois civils précédant la date de votre demande si vous êtes salarié(e) et/ou l'année civile si vous percevez des revenus non salariés.

### les différentes prestations, allocations et aides suivantes ne sont pas à déclarer

allocation d'éducation spéciale (AES) et ses compléments, allocation de rentrée scolaire (ARS) et sa majoration, primes de déménagement, allocation pour garde d'enfant à domicile (AGED), aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée (AFEAMA) et sa majoration, allocation pour jeune enfant (APJE), indemnité de remplacement maternité, allocation spécifique d'attente (ASA), aides et secours financiers qui n'ont pas de caractère régulier ainsi que ceux attribués pour des dépenses d'insertion pour vous et votre famille (logement, transports, éducation et formation), indemnité en capital, prime de rééducation et prêt d'honneur, frais funéraires (attribués à une victime d'accident du travail), capital-décès versé par un organisme de sécurité sociale, majorations pour tierce personne, allocation compensatrice, prestation spécifique dépendance, allocation du fonds de solidarité des anciens combattants d'Afrique du Nord, aide spécifique pour les conjoints survivants des forces supplétives.

### les ressources à déclarer (présenter les justificatifs ou joindre leur photocopie)

<b>1 revenus d'activité</b>	il s'agit des <b>salaires et traitements nets</b> . Les montants sont à indiquer après déduction des cotisations sociales (y compris la CRDS et la totalité de la CSG), avant tout abattement et sans les centimes. Indiquez les traitements et salaires, y compris les <b>congés payés, les revenus de stages ou de contrat</b> ( <i>type contrat emploi solidarité CES</i> ), et pour les <b>organisations internationales les compléments</b> ( <i>notamment familiaux</i> ), <b>les rémunérations des gérants et associés, les avantages en nature, les indemnités de préavis en cas de licenciement</b> . pour les apprentis sous contrat, indiquez la totalité des ressources.
<b>2 bourses d'étude</b>	indiquez les montants des <b>seules bourses de l'enseignement supérieur</b>
<b>3 revenus de remplacement</b>	pour les <b>indemnités journalières</b> , indiquez le montant des indemnités journalières qu'elles soient <b>imposables ou non</b> . pour les <b>allocations de chômage</b> indiquez le montant de toutes vos allocations pour les <b>allocations de pré-retraite</b> , indiquez le montant des allocations de pré-retraite totale ou progressive ou autres allocations assimilées, les <b>allocations de chômage du fonds national de l'emploi</b> versées par l'ASSEDIC, y compris les <b>allocations de remplacement pour l'emploi</b> (ARPE)
<b>4 pensions, allocations, rentes</b>	indiquez toutes les pensions, rentes et allocations <b>qu'elles soient imposables ou non</b> (y compris : l'allocation du fonds de solidarité vieillesse, l'allocation du fonds spécial d'invalidité, l'allocation aux adultes handicapés (AAH), l'allocation de veuvage, le RMI perçu et arrêté pendant la période de référence, l'allocation de parent isolé (API)...)
<b>5 pensions alimentaires reçues</b>	indiquez toutes les pensions et obligations alimentaires reçues qu'elles fassent suite à une décision de justice ou non
<b>6 secours et aides</b>	indiquez toutes les aides et secours financiers réguliers versés par des organismes à vocation sociale
<b>7 revenus des non salariés</b> pour les non salariés agricoles, joindre les déclarations de résultats et leurs tableaux annexes relatifs à l'activité agricole	<b>vous ne déclarez pas de BIC et/ou de BNC :</b> vous êtes non salarié non agricole, indiquez le revenu professionnel de l'année civile précédente mentionné sur votre déclaration commune des revenus des professions indépendantes. vous êtes non salarié agricole, indiquez le dernier revenu professionnel connu mentionné sur votre déclaration de revenus professionnels des non salariés agricoles. vous avez débuté votre activité non salariée non agricole ou non salariée agricole au cours de cette année, mentionnez à la rubrique adéquate les revenus professionnels éventuellement perçus l'année précédente au titre d'une autre activité. Vous avez débuté votre activité non salariée l'an passé et vous n'avez pas encore rempli de déclaration de revenus, indiquez le revenu professionnel perçu l'an passé et joignez le justificatif. <b>vous déclarez des BIC et/ou des BNC :</b> indiquez le dernier chiffre d'affaires annuel connu (hors taxes) et le revenu professionnel comme déterminé ci-dessus. Si vous exercez en société, il s'agit du chiffre d'affaires de la société multiplié par le pourcentage de votre part dans les résultats. Vous avez débuté votre activité non salariée au cours de cette année, voir ci-dessus
<b>8 autres ressources</b>	précisez le montant des autres ressources : revenus des capitaux et valeurs mobilières et immobilières, revenus fonciers, plus-values...
<b>9 biens immobiliers</b>	Précisez la valeur locative de vos biens immobiliers non loués bâtis ou non bâtis (en dehors du logement que vous occupez) figurant sur la notification de la taxe d'habitation
<b>10 pensions alimentaires versées</b>	indiquez les pensions et obligations alimentaires versées faisant suite à une décision administrative ou judiciaire ou non
<b>11 prestations familiales</b>	<b>les allocations familiales (AF) et majorations d'âge, complément familial (CF), allocation d'adoption (AAD)</b> sont prises en compte sous forme de <b>forfait</b> , votre <b>caisse d'assurance maladie se chargera donc de remplir la rubrique concernée</b> . <b>l'allocation de soutien familial (ASF), l'allocation parentale d'éducation (APE), l'allocation de présence parentale (APP)</b> sont prises en compte pour leur <b>montant réellement perçu</b> .
<b>12 aide au logement</b>	cette rubrique sera complétée par la caisse d'assurance maladie. Si vous êtes propriétaire de votre logement, locataire à titre gratuit ou si vous percevez une aide au logement, une somme forfaitaire calculée en pourcentage du RMI sera ajoutée à vos ressources. Si ce forfait est supérieur à l'aide au logement perçue, cette dernière sera prise en compte

N'oubliez pas de préciser la monnaie dans laquelle les ressources sont déclarées (francs ou euros) – Pendant la période transitoire du passage à l'euro il est nécessaire d'établir une déclaration de ressources par unité monétaire.

# cmu – protection complémentaire – renouvellement des droits

1

## fiche d'identification (à retourner obligatoirement)

La couverture complémentaire vous a été attribuée jusqu'au

pour les personnes désignées ci-dessous :

NOM	Prénom	Date de naissance

NOM : .....

Prénom : ..... N° de sécurité sociale : .....

Nationalité :  française  Espace Economique Européen  autre

**A ne remplir que si vous avez un changement à signaler dans votre situation**

### SITUATION FAMILIALE

marié  vie maritale  PACS depuis le  
 célibataire  séparé(e)  divorcé(e)  veuf(ve)  vie au foyer d'un(e) assuré(e) depuis le  
social(e)

### SITUATION PROFESSIONNELLE

#### vous-même

salarié(e) (ou stagiaire de la formation professionnelle, arrêt travail)  
 employeur ou travailleur non salarié  
 sans activité professionnelle  
 autre situation, laquelle :

#### vos conjoint, concubin ou partenaire PACS

salarié(e) (ou stagiaire de la formation professionnelle, arrêt travail)  
 employeur ou travailleur non salarié  
 sans activité professionnelle  
 autre situation, laquelle :

### SITUATION DES PERSONNES COMPOSANT LE FOYER (y compris les personnes à charge de moins de 25 ans (1))

Précisez ci-dessous la nouvelle composition de votre foyer s'il y a eu de modifications : arrivée au foyer (naissance, mariage, arrivée en France...)\*, départ du foyer (départ de France, mariage, atteinte de la limite d'âge, décès ...)\*

nom et prénom	lien de parenté	date de naissance	n° sécurité sociale	arrivée*	départ*
.....	.....	.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	.....	.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	.....	.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	.....	.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	.....	.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	.....	.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(1) n'indiquez pas vos enfants de moins de 25 ans, ni ceux de votre conjoint, concubin, partenaire PACS, s'ils ne vivent pas sous votre toit, s'ils ont établi leur propre déclaration fiscale et s'ils ne reçoivent pas une pension alimentaire faisant l'objet d'une déduction fiscale. Ils pourront faire une demande à titre individuel.

### ADRESSE

Votre adresse actuelle : .....  
Code postal ..... Commune .....

### AUTRES CHANGEMENTS

Votre situation, ou celle de l'un des membres de votre foyer, a changé mais vous n'avez pas trouvé où l'indiquer ci-dessus (passage au régime étudiant, changement de régime obligatoire.....). Précisez de quel changement il s'agit et la date :

.....  
.....  
.....

Je, soussigné(e), certifie sur l'honneur que les renseignements portés ci-dessus sont exact

Fait, à ..... ,le .....

Signature du demandeur  
(obligatoire)

### réservé à l'organisme d'assurance maladie

pièces justificatives présentées ou jointes :

signature :

cachet de l'organisme d'assurance maladie

**déclaration de ressources**

(art. L 861-1 et 2 du Code de la sécurité sociale)

si vous bénéficiez du RMI ou si vous avez déposé une demande de RMI, ne remplissez pas cette déclaration

personnes au foyer	demandeur	1			2			3		
		conjoint, concubin, PACS (1)			autres personnes à charge de - 25 ans (ayant eu des ressources) (1)					
n° de sécurité sociale	X XX XX XX XXX XX XX									
n° d'allocataire	XXXXXXXX									
nom	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX									
prénom	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX									
vous n'avez pas eu de ressources, cochez la case	<input type="checkbox"/>									

(1) si ces personnes ont quitté le foyer pendant la période de référence, ne déclarez pas leurs ressources.

**déclaration de ressources annuelles** (à compléter seulement si vous n'avez pas coché les cases ci-dessus)

Période de référence du	au	et/ou année civile (2) :	unité monétaire de la déclaration			
			<input type="checkbox"/>	francs	<input type="checkbox"/>	euros
1 revenus d'activité						
2 bourses d'étude						
3 revenus de remplacement						
4 pensions, allocations, rentes						
5 pensions alimentaires reçues						
6 secours et aides						
7 revenus non salariés chiffre d'affaires (BIC, BNC) revenu professionnel	<b>indiquez ci-dessous le chiffre d'affaires et le revenu professionnel</b>					
8 autres ressources						
9 biens immobiliers bâtis						
non loués non bâtis						
10 pensions alimentaires versées	-	-	-	-	-	-

(2) pour les revenus professionnels non salariés.

11 prestations familiales	à compléter par l'organisme d'assurance maladie
12 aide au logement	à compléter par l'organisme d'assurance maladie

**situations particulières**

vous percevez :

l'allocation parentale d'éducation	<input type="checkbox"/>	montant mensuel :	X	<input type="checkbox"/>	mois	l'allocation de soutien familial	<input type="checkbox"/>
l'allocation de présence parentale	<input type="checkbox"/>	montant mensuel :	X	<input type="checkbox"/>	mois		
une aide au logement	<input type="checkbox"/>	montant mensuel :	X	<input type="checkbox"/>	mois	vous êtes locataire sans aide au logement	<input type="checkbox"/>

noms des personnes se trouvant dans les situations ci-dessous :	moi-même	1	2	3
- arrêt de travail pour une affection de longue durée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- chômage total ou partiel au moment de la demande	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- perception allocation de solidarité spécifique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- perception allocation d'insertion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**déclaration sur l'honneur**

Je, soussigné(e), certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette déclaration sont exacts et je déclare résider en France de façon stable ainsi que tous les membres de mon foyer. Je sais que l'organisme d'assurance maladie vérifiera l'exactitude de cette déclaration.

Fait, à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ | Signature du demandeur

ci-contre cachet de l'organisme agréé et  
les noms et coordonnées de la personne  
ayant aidé à compléter le document